

AIDE A LA CONTINUITÉ TERRITORIALE – AIDE AU TRANSPORT DE CORPS

Liste des pièces

JUSTIFICATIFS D'IDENTITÉ ET DE SITUATION

Pièce d'identité :

- Carte nationale d'identité, ou
- Passeport en cours de validité, ou
- Carte de séjour

Justificatif de résidence habituelle du demandeur de l'aide :

- Le demandeur a un justificatif de domicile à son nom :
 - o Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Le demandeur habite chez un proche :
 - o Lettre de l'hébergeur signée certifiant que le demandeur habite chez lui depuis plus de 3 mois,
 - o Pièce d'identité de l'hébergeur, et
 - o Justificatif de domicile de moins de trois mois de l'hébergeur

Justificatif de ressources :

Le document le plus récent doit être fourni :

- Dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR), ou
- Dernier avis d'imposition disponible (année N ou N-1)

Justificatifs du rattachement à un foyer fiscal, si l'avis d'imposition n'est pas au nom du demandeur :

- Livret de famille (toutes les pages), ou extrait d'acte de naissance avec filiation, et
- Attestation sur l'honneur de rattachement au foyer fiscal établie par le(s) parent(s) auprès duquel (desquels) le demandeur est rattaché fiscalement, et
- Pièce d'identité du parent ayant signé l'attestation

JUSTIFICATIFS D'IDENTITÉ ET DE PARENTE AVEC LE DÉFUNT / DÉCÈS

Justificatif de parenté avec le défunt :

- Livret de famille permettant d'établir le lien de parenté avec le défunt, ou
- Justificatif de concubinage ou de PACS

Justificatif de résidence habituelle du défunt dont le corps est transporté :

- Le défunt a un justificatif de domicile à son nom :
 - o Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Le défunt habitait chez un proche :
 - o Lettre de l'hébergeur signée certifiant que le demandeur habite chez lui depuis plus de 3 mois,
 - o Pièce d'identité de l'hébergeur, et
 - o Justificatif de domicile de moins de trois mois de l'hébergeur

Certificat de décès

JUSTIFICATIFS TRANSPORT DE CORPS

Facture acquittée du transport aérien de corps

Attestation sur l'honneur du demandeur de l'absence de prise en charge par une assurance de tout ou partie des frais du transport de corps

Dans le cas d'un transport entre collectivités d'outre-mer : **Certificat d'évacuation sanitaire**

RIB du demandeur